

Bienvenue pour une nouvelle année à l'École Tchéremissinoff

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir le programme de la saison 2024-2025. L'année scolaire débutera le lundi 2 septembre 2024.

Renseignements et inscriptions au secrétariat de l'école :

Par téléphone au 0041 (0)22 346 45 84 ou mail sur info@ecole-tcheremissinoff.ch

Comment vous inscrire ou inscrire votre enfant ?

Suivre la procédure d'inscription disponible UNIQUEMENT en ligne sur notre site internet ecole-tcheremissinoff.ch.

Mode de paiement dès le deuxième mois de scolarité:

Vous avez la possibilité de payer soit au secrétariat (en espèce ou par carte bancaire), soit par e-banking à réception de la facture avec QR.

Pour les nouveaux élèves !!!

Le premier mois est payant mais à l'essai. Si l'élève ne souhaite pas poursuivre l'enseignement, il a la possibilité d'interrompre son inscription. **Après le mois d'essai et sans avis (courrier ou mail) de sa part ou des parents, l'élève est inscrit pour l'année entière et est soumis au règlement de l'école.**

L'école Tchérémissinoff en quelques mots...

L'école de danse a été fondée en 1947 par Youra Tchérémissinoff, ancien danseur et professeur de ballet formé à Paris et à Londres. Youra, dans la tradition de l'enseignement de la danse classique, est un professeur exigeant et attentif. Sa grande générosité et sa passion pour la pédagogie lui font développer une approche profondément humaine de la transmission de la danse qui restera la marque de fabrique de l'école jusqu'à ce jour.

En 1980, au décès de Youra, sa fille, Mia reprend la direction en élargissant l'offre de cours et en s'ouvrant à de nouvelles disciplines telles que le moderne jazz ou le contemporain.

En 2014, c'est au tour de la troisième génération de reprendre les rennes de l'école en continuant, dans le respect de l'esprit de son fondateur, de transmettre avec enthousiasme l'art dansé.

L'école est agréée par le programme fédéral Jeunesse + Sport, membre de la Fédération Suisse des Ecoles de danse et de Danse Suisse.

L'école compte aujourd'hui environ 350 élèves de 3 à 75 ans qui suivent une formation amateur de qualité. L'objectif principal est de permettre aux élèves, quelque soit leur niveau de suivre leur projet dans la danse. Qu'ils privilégient une orientation loisir ou professionnelle, les élèves sont accompagnés dans leur individualité et dans le respect de chacun afin de leur permettre de s'épanouir à travers la danse.

Le programme pédagogique est pensé sur des cycles de deux ans :

- Une année qui met d'avantage l'accent sur la technique durant laquelle les élèves dès 6 ans passent une évaluation conduisant à l'obtention d'une attestation.
- Une année qui oriente le travail sur l'artistique et se construit autour de la création d'un spectacle de fin d'année permettant à tous les élèves d'expérimenter la performance scénique.

L'école propose chaque semaine une cinquantaine de cours prodigués par une équipe de professionnels polyvalents (danse classique, jazz, Pilates, etc.) et formés à la pédagogie.

Nos cours

Pas de Chat (3-4 ans) : L'Atelier propose aux jeunes enfants de venir partager un temps ludique et créatif autour de la danse, du rythme et de la musique. Le programme de l'Atelier Pas de Chat est pensé dans en harmonie avec le développement psychomoteur de l'enfant, mettant en jeux l'acquisition de compétences de bases telles que la coordination, l'exploration de son corps dans l'espace ou encore l'ajustement rythmique. Les cours de pas de chat durent 45 min.

Éveil à la danse (dès 4 ans) : Le cours d'éveil est un cours préparatoire à la danse classique et s'adresse aux enfants de 4 à 6 ans. Musicalité, travail rythmique, motricité et bases de la danse y sont enseignés sous forme de jeux et d'exercices et ce dans le respect du développement de l'enfant et du rythme de chacun. Les cours d'éveil durent 45 min.

Danse classique élémentaire (dès 6 ans) : Les cours d'élémentaire 1 à 6 sont des cours de danse classique ; technique et culture de la danse y sont enseignées. Les enfants passeront sans examen d'un niveau à un autre sous condition d'un suivi assidu des leçons. Dès le niveau élémentaire 5, les enfants ont la possibilité de prendre deux cours par semaine afin d'optimiser leur progression. 60 min.

Pointes préparatoire (dès 10 ans) : Un cours spécialement conçu pour faire ses premiers pas sur pointes! Prendre le temps de renforcer la musculature, apprendre à monter sur pointes sans se blesser, être capable de réaliser de petites variations sont quelques uns des différents aspects abordés dans ce cours qui doit être pris en deuxième cours de l'élémentaire 5 ou 6 pendant une ou deux saison selon les dispositions de l'élève. 60 min.

Danse classique secondaire et supérieur: Les cours de niveaux secondaire sont destinés aux élèves ayant un niveau plus élevé que l'élémentaire 6. Il est impératif que les élèves de secondaire et de supérieure suivent généralement deux cours de danse par semaine au minimum. La technique est approfondie et les variations du répertoire sont étudiées à partir du niveau secondaire. 60, 75 ou 90 min.

Barre à terre : Inspirée par les mouvements du travail à la barre de la danse classique, la barre à terre propose de travailler la conscience corporelle, la souplesse et la tonicité grâce au contact avec le sol. La barre à terre convient tout le monde (danseurs assidus et novices) et l'accent y est mis sur un travail individuel dans lequel les participants peuvent évoluer à leur rythme.

Danse Moderne Initiation (dès 7 ans): Le cours d'initiation aux danses modernes invite les plus jeunes à découvrir une nouvelle approche de la danse à travers une découverte de la danse jazz et contemporaine. Il s'agit de se familiariser avec un travail rythmique associé aux musiques pop, hip hop mais également jazzy ou issue des comédies musicales et ce à travers une structure de cours académique. La dimension ludique reste centrale dans cette approche qui s'adresse aux plus jeunes ! 60 min.

Moderne Jazz (dès 8 ans) : Passerelle entre le vocabulaire classique et contemporain, la danse jazz allie les rythmes, les styles et les techniques. Les comédies musicales classiques ou des créations originales seront abordées et adaptées au niveau de chacun. Des cours sont proposés aux enfants dès 8 ans et aux adolescents. 60 ou 75 min.

Contemporain (dès 8 ans) : Sous l'appellation de Contemporain, nous englobons également les influences de la danse moderne. Historiquement, c'est dès la fin du XIX^{ème} siècle que la danse se libère, pour devenir plus spontanée, naturelle, intuitive. Différentes influences seront ainsi explorées dans l'apprentissage de cette technique dont celles de Marta Graham, Merce Cunningham ou encore Carolyn Carlson. Les cours de contemporain sont proposés aux enfants et aux adultes : le cursus contemporain s'organise comme suit : Contemporain enfant 1 (8-10 ans), Contemporain enfant 2 (10-12 ans), Contemporain ado et deb, Contemporain ado-adulte moyen. 60 ou 75 min.

Pilates et Pilates Jeunes : Le Pilates est une méthode douce de renforcement des muscles profonds et une prise de conscience du corps, alliant un travail de force et de mobilité. Il en résulte rapidement un bien-être physique et mental. Le Pilates s'adresse à tout un chacun, quelque soit l'âge et le niveau de condition physique initial. 50 min.



Règlement de l'Ecole Tchérimissinoff

A. Engagement et paiement de l'écolage

1. Les inscriptions sont acceptées pour une année scolaire complète, soit de septembre à juin. Pour les nouveaux élèves, le premier mois est à l'essai (payant).
2. La direction pourra exceptionnellement accepter des inscriptions pour une durée minimum d'un semestre (septembre à janvier ou février à juin).
3. Les écolages sont fixés sur une base annuelle et sont payables d'avance.
 - a) A l'inscription, la taxe annuelle de sfr. 20.00 et le montant correspondant au premier mois de scolarité doivent être versés - non remboursables.
 - b) Le solde sera payé en 2 versements au 30 octobre, et au 30 janvier.
Chaque période entamée est dû dans son entier (octobre à décembre = période 1 et janvier à juin = période 2).
4. Un montant de sfr. 5.00 sera réclamé pour chaque rappel en cas de retard dans le paiement des écolages.
5. Le montant des écolages tient compte des vacances scolaires pendant lesquelles l'école est fermée (34 semaines d'enseignement garanties)
6. L'élève a la possibilité d'annuler son inscription en cours d'année scolaire à la fin du mois de septembre ou à la fin du mois de décembre. La démission doit alors nous parvenir au plus tard le 15 décembre.
7. Les élèves doivent avoir l'âge minimum correspondant à leur niveau afin de permettre une progression harmonieuse avec le groupe et respectueuse de leur développement psychomoteur.
8. Tout changement de cours ne pourra se faire qu'avec l'accord de la direction et du professeur.

B. Absences, accident et maladie

9. Les élèves sont tenus d'assister à 80 % des cours donnés sur l'année scolaire. En-dessous de ce taux de présence, le passage dans la classe supérieure et la participation au spectacle pourraient-être compromis.
10. L'école ne rembourse pas les cours manqués. Un certificat médical

devra être envoyé à la direction en cas de maladie ou accident, afin qu'elle puisse évaluer les possibilités d'arrangements d'ici à la clôture des cours, fin juin. Toute absence doit être excusée par écrit (mail ou courrier) auprès du secrétariat.

11. Si le nombre d'élèves annoncés ou présents au cours est inférieur à 3, le professeur peut annuler le cours. Celui-ci pourra être remboursé sur demande en remplissant le formulaire de remboursement.
12. L'école ne couvre pas les risques de maladie et d'accident. Les élèves doivent par conséquent s'assurer eux-mêmes contre ces risques. Il est recommandé aux élèves de souscrire une assurance responsabilité civile.
13. Les cours manqués ne peuvent pas être remplacés.

C. Utilisation des locaux

14. Les parents ou accompagnants sont admis dans les vestiaires, uniquement pendant le temps de change des enfants. Il est interdit de rester dans les vestiaires pendant les cours.
15. Les locaux sont accessibles 15 minutes avant l'heure du cours.
16. Sont admis dans les deux salles de danse uniquement les chaussons de danse, chaussettes, pieds nus ou chaussures ne marquant pas les sols (spécialement prévues pour l'intérieur) et respectant l'hygiène des lieux.
17. Les élèves doivent se présenter en cours en respectant l'uniforme imposé par l'école, coiffés et sans bijou afin de permettre une pratique de la danse en toute sécurité.
18. Il est interdit de fumer et de manger dans l'école.
19. La direction décline toutes responsabilités pour les objets oubliés, échangés ou volés à l'école.

D. Photos et vidéos

18. Les cours et spectacle étant des espaces ouverts au public, des images peuvent être prises dans le cadre des cours et utilisées à des fins publicitaires ou pour un usage interne. L'école s'engage néanmoins à retirer de son site internet ou de ses publicités (affiche, flyers, etc.) toute image et ce, à la suite de la demande de la personne reproduite ou de ses représentants légaux.
19. L'école n'est pas responsable de la diffusion des images prises par des personnes n'étant pas expressément mandatées par la direction.

Tarifs

Cours à l'unité 30 CHF

Eveil – cours de 45 minutes :

Eveil 90 CHF / mois

Danse et Pilates - cours de 50, 60, 75 ou 90 minutes :

1 cours par semaine	95 CHF / mois
2 cours par semaine	160 CHF / mois
3 cours par semaine	190 CHF / mois
4 cours par semaine	220 CHF / mois
A partir de 5 cours (illimité)	250 CHF / mois

Taxe annuelle d'inscription par élève : 20 CHF

Modes de paiement acceptés : Espèce, virements, BVR et cartes bancaires

L'écolage est à payer en trois versements : 1^{er} mois, 1^{ère} période et 2^{ème} période, selon notre règlement.

Le prix de l'écolage est fixé en fonction de l'année scolaire, soit de début septembre à fin juin (10 mois). L'école s'engage à dispenser un enseignement sérieux et suivi, à respecter un nombre limité d'élèves. De ce fait, votre présence régulière aux cours, ainsi que votre engagement à respecter notre règlement est nécessaire pour maintenir la qualité de notre enseignement. L'école se réserve le droit de supprimer un cours si le nombre d'inscriptions est inférieur à 5 (4 pour le Pilates).

Calendrier académique 2024-2025

Rentrée scolaire :

Lundi 2 septembre 2024

Vacances d'automne :

Du lundi 21 octobre au vendredi 25 octobre 2024

Portes ouvertes premier semestre :

Du 18 novembre 2024 au 29 novembre 2024

Vacances de Noël et Nouvel-An :

Du lundi 23 décembre 2024 au vendredi 3 janvier 2025

Vacances de février :

Du lundi 24 février 2025 au vendredi 28 février 2025

Vacances de printemps:

Du vendredi 18 avril 2025 au vendredi 2 mai 2025

Vacances d'été :

A partir du lundi 30 juin 2025

Jours fériés (pas de cours) :

Jeudi 5 septembre 2024

(Jeûne genevois)

Jeudi + vendredi 29 et 30 mai 2025

(Ascension)

Lundi 9 juin 2025

(Pentecôte)

!!! Attention le planning des cours avant les vacances de Noël et de d'été peut être modifié en fonction de la fréquentation des cours. Le secrétariat vous tiendra informé d'éventuels changements!!!

Tenues

Les élèves doivent être coiffés de façon à ne pas avoir les cheveux dans le visage (queue de cheval ou bandeau). Chignon OBLIGATOIRE pour la section classique dès la classe élémentaire 3.

Eveil 1 et Eveil 2 :

- Tunique Intermezzo 3266 rosa
- Collant rose
- Chaussons de demi-pointes roses ou couleur de peau

Classes élémentaire 1 ,élémentaire 2:

- Justaucorps Intermezzo 3681 bordeos OU Capezio CAD201C garnet (jupette facultative)
- Collant rose
- Chaussons de demi-pointes roses

Classes élémentaire 3, élémentaire 4 :

- Justaucorps Intermezzo 3681 lila Capezio CAD201C dark lavender (jupette facultative)
- Collant rose
- Chaussons de demi-pointes roses

Classes élémentaire 5, élémentaire 6 :

- Justaucorps Capezio CC102 bleu marine ou Wear Moi Abbie Navy ou Wear Moi Marie Navy
- Collant rose
- Chaussons de demi-pointes roses

Classes secondaires :

- Justaucorps Capezio CC102 noir ou autre noir coton à fines bretelles
- Collant rose
- Chaussons de demi-pointes roses
- Pour les pointes, voir directement avec le professeur

Les garçons, d'Éveil à secondaire :

- T-shirt blanc
- Collant de danse noir ou gris avec pieds
- Chaussons demi-pointes noires en tissus pour le classique

Contemporain: Justaucorps au choix + collant noir sans pied

Moderne jazz : Bas noir (type legging) et haut libre (pas trop ample)

Cours d'adultes: Voir directement avec le professeur.

" Foire aux questions "

Mon enfant n'a jamais fait de danse, dans quel cours dois-je l'inscrire?

Cela dépend de chaque enfant, selon son développement (dispositions physiques, force, taille, coordination, maturité, etc.). Nous proposerons à l'enfant d'essayer un ou plusieurs cours afin de trouver, en accord avec le professeur, le cours qui lui correspond le mieux.

A quel âge peut-on commencer les pointes?

Nous avons fixé la limite d'âge pour le début des pointes à 10 ans. Avant cet âge, il est peu probable que la musculature soit suffisamment forte pour permettre aux jeunes danseuses de monter sans risque sur pointes. Le suivi d'au moins deux cours hebdomadaires est indispensable au travail sur pointes.

Mon enfant souhaite pratiquer de manière intensive la danse, pouvez-vous nous proposer un tel programme?

Nous accompagnons les élèves dans leur projet. Ainsi, s'ils souhaitent rejoindre un danse-étude proposé par le DIP, une école professionnelle, participer à un concours ou autre, nous mettrons tout en œuvre, par la mise en place d'un programme individuel, pour favoriser l'accession à de tels objectifs!

Pourquoi les élèves doivent-ils changer d'horaire de cours d'une année à l'autre?

Tout d'abord, afin de permettre aux plus jeunes de bénéficier des horaires les plus tôt et parce que le remaniement de plus de 50 cours hebdomadaires chaque année, poserait d'importants problèmes organisationnel au sein du corps enseignant.

Pourquoi imposez-vous des âges pour la pratique du moderne jazz et contemporain ?

Pour des questions de développement de la motricité (coordination, dissociation, ...) avant tout. Nous croyons également fortement que la danse classique est une excellente base pour toutes les autres disciplines dansées.

Je ne veux pas ou ne peux pas participer au spectacle mais souhaite suivre les cours, est-ce possible?

Oui il vous est tout à fait possible de suivre les cours sans participer au spectacle. Si le programme du cours devait se charger de manière significative de répétitions, il vous est possible de vous en désinscrire pour le dernier trimestre.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat pour toutes autres questions!